https://ricochets.cc/Lettre-ouverte-5e-a-Monsieur-Emmanuel-MACRON-President-de-la-Republique-Francaise.html

Lettre ouverte (la 5e) à Monsieur Emmanuel MACRON, Président de la République Française

- Les Articles -
Publication date: vendredi 10 avril 2020

Copyright © Ricochets - Tous droits réservés

Nord Ardèche, ce mercredi 8 avril 2020 (soixante-quatorzième semaine du mouvement national des gilets jaunes).

Notre Ford,

je tiens tout d'abord à saluer votre comportement particulièrement exemplaire en ces temps de guerre confinement strict de la population. Il m'a toutefois été impossible de trouver -a fortiori de télécharger- sur le site du Ministère de l'Intérieur l'ausweis attestation dérogatoire de déplacement comportant la case à cocher 'visite de service hospitalier/d'unité de production industrielle, tournage publicitaire, etc.' ' dont vous semblez -ainsi que certains représentants des media (à moins que ceux-ci ne prennent le confinement à la légère ?)- bénéficier, même si le caractère d'impérieuse nécessité ne saute pas spontanément aux yeux. Il est ainsi des contradictions dans les mesures appliquées dont le sens échappe, même à l'examen le plus attentif. Il serait particulièrement désolant de vous voir, à l'instar de vos homologues allemand, britannique, brésilien, contracter cette fâcheuse maladie. Heureusement, je note que vous avez tout de même fini par adopter le masque de protection que la Faculté jugeait, il y a peu, inutile voire dangereux. À cet égard, j'espère qu'en même temps qu'ils ont voté tout un tas de mesures 'exceptionnelles', nos chers députés n'ont pas omis de suspendre l'application de la loi interdisant le port du masque -qui dissimule partiellement le visage- dans l'espace public en dehors de la seule journée de mardi-gras, ce qui -à défaut- placerait manifestement pas mal de citoyens scrupuleux en état de contravention. Pourriez-vous vous en assurer ?

En parlant de confinement, et donc de dé-confinement, auriez-vous l'obligeance de me fournir quelque indication en termes de dates : j'ai lancé à divers amis le pari qu'il n'interviendrait vraisemblablement pas avant le début du mois de septembre et je m'en voudrais d'avoir péché par optimisme. Même chose pour ce qui est du contribuable moyen : vu, d'une part, les coquets programmes déjà engagés de soutien aux entreprises (45 milliards -répondant aux voeux du MEDEF, syndicat patronal représentant essentiellement les grands groupes) -sans oublier les banques- et les programmes ridiculement modestes de soutien aux structures hospitalières et autres personnels soignants, qui atteignent déjà un montant incroyable et non moins faramineux, et au regard du manque à gagner en termes d'impôt sur le revenu (du fait d'un chômage partiel qui touche un quart des salariés et des licenciements auxquels on peut s'attendre) sinon de TVA, d'autre part, un effort particulièrement -démesurément- conséquent (outre l'appel aux dons déjà destinés à pallier dans l'urgence l'impéritie au long cours des gestionnaires du service public de santé) ne peut manquer de lui être exigé, ne serait-ce que pour équilibrer le budget de l'État ; ne sommes-nous pas entrés en récession ? Alors, selon vous, une, deux, trois (davantage ?) nouvelles taxes aux noms poétiques ?

Du point de vue des responsabilités, le licenciement de lampistes (le directeur de l'ARS Grand-Est ne faisait après tout que le job pour lequel il avait été engagé, à savoir réduire et rogner toujours davantage l'offre de soins conformément au plan décidé de longue date en haut lieu) sera bien insuffisant. Car, si conformément au dicton qui

Copyright © Ricochets

affirme que 'gouverner, c'est prévoir', au vu du chaos actuel, on peut légitimement considérer que ce pays n'est plus gouverné -depuis longtemps, je vous le concède- et que les premiers de cordée qui se trouvent aux manettes (sans oublier les technocrates et autres pseudo-spécialistes), en vertu du principe de Peter, nous démontrent avoir dangereusement atteint les limites de leurs clinquantes compétences.

Nous avons bien de la chance de ne pas avoir pour l'heure à affronter un accident nucléaire, une catastrophe climatique d'ampleur voire une guerre véritable sur notre territoire : notre pays en est tout à fait incapable dans son état de faiblesse actuel, état découlant de la signature d'accords scandaleux qui le privent d'outils autant précieux qu'indispensables (l'Union Européenne se montrant incapable de tenir le moindre petit rôle, et faisant preuve d'une inutilité qui frise le grandiose).

Je suis impatiente de connaître les nouvelles mesures que vous vous apprêtez à annoncer. Je m'attends à la prolongation pour deux nouvelles semaines (en attendant les deux suivantes) de la durée de l'étrange confinement auquel vous nous avez soumis (vu la porosité et l'incohérence du dispositif, on peut légitimement se poser la question de son utilité réelle sans même parler de la surenchère d'arrêtés infantilisants voire stupides décidés par certains maires -trop friands de séries télé américaines ou nostalgiques d'un certain passé ? : en quoi le fait d'interdire l'accès des supermarchés aux enfants (les mères d'enfants en bas âge de familles monoparentales leur en seront éternellement reconnaissantes, bien que je n'aie vu nulle part que cela avait pour contrepartie la livraison à domicile par 'l'autorité publique' de denrées alimentaires de première nécessité pour nourrir lesdits enfants). Pour ce qui est de la levée de cette nouvelle forme d'assignation à résidence, je suis curieuse de découvrir à quels saints vous déciderez de vous (nous) vouer, tant il me semble que les 'recommandations' (recommandations qui se basent de plus en plus sur les études statistiques que sur les réalités -SARS-CoV-2 ne serait-il en fin de compte qu'un simple virus mathématique ?) de vos éminents conseillers favorables à un dé-confinement partiel et progressif, que ce soit par région ou par tranche d'âge, sont entachées d'un fâcheux travers discriminatoires. Que signifie encore le mot 'égalité' qui fleurit aux frontons de tous les édifices publics ? (et qu'entre parenthèse vous vous êtes engagé à défendre ?) Et celui de 'liberté' alors ? Qui sera inévitablement foulée aux pieds par les mesures de géolocalisation envisagées pour l'ensemble de la population 'à des fins de prévention'. Cela fait bien quelque peu tousser les membres de la CNIL (il faudrait peut-être songer à les soumettre au test) mais cela devrait néanmoins passer 'comme une lettre à la poste' (ils ont plein de masques en réserve qu'ils ne distribuent pas nécessairement à leurs agents). Une question reste ouverte : qu'en sera-t-il de ceux qui ne disposent pas de smartphone ? Dès lors, comment (tatouage ou petit colifichet coloré) ?-et qui (faut-il vous rappeler la masse énorme d'heures supplémentaires que nos chères forces de l'ordre sont en droit de récupérer)- pour vérifier que le flâneur relève bien de la/des catégorie/s envisagée/s dès lors qu'il faudra également pouvoir contrôler la validité des 'autorisations de sortie' des toujours confinés ? Un beau bordel en perspective !

Dans l'attente de nouveaux développements revirements, je vous prie d'agréer, Notre Ford, l'expression de mon profond agacement face à votre propension, que dis-je, votre entêtement à ridiculiser la France et à mener le pays à sa perte.

Sonia, Gilet Jaune en Nord Ardèche.

P.S. : le masque de protection -bientôt obligatoire- ne se porte ni sur les yeux, ni sur les oreilles... Il convient en outre d'éviter de trop tirer sur les élastiques.

Copyright © Ricochets